

# **CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2016**

## **Demande de subvention au titre de la Dotation relative au produit des amendes de police 2015.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les travaux de démolition d'un ancien garage et de l'aménagement sur la parcelle n°410 d'une surface approximative de 192 m<sup>2</sup> de 5 à 6 places de stationnements ainsi que l'aménagement d'un trottoir. Monsieur le Maire précise que cette opération peut s'inscrire dans les critères retenus pour la répartition des amendes de police. Monsieur le Maire dépose sur le bureau de l'Assemblée un devis estimatif qui s'élève à la somme de **20 256.24 € HT**, soit **24 307.49 € TTC**. Le conseil municipal l'approuve à l'unanimité.

## **Nommer un régisseur suppléant pour la salle des fêtes et un mandataire simple pour la bibliothèque**

Monsieur le Maire suggère à l'assemblée de nommer Aurélie PIOT, la secrétaire de mairie titulaire, comme régisseur suppléant pour la salle des fêtes et Marie-Claire PIEGAY comme mandataire simple pour la bibliothèque. Le conseil municipal les vote à l'unanimité.

## **Présentation du PCS de Duerne**

Madame CHEVRON Dominique présente au conseil municipal le Plan Commune de Sauvegarde (PCS). Ce document obligatoire a été rédigé avec le soutien de Monsieur Chevalier (Association ECTI Rhône). Le PCS présente la commune, identifie et analyse les risques potentiels puis expose le dispositif ainsi que la stratégie communale en cas de crise. Suite à la rédaction de ce PCS un arrêté municipal est envoyé à la préfecture puis une version simplifiée du PCS sera tenue à la disposition du public. Le conseil municipal valide ce PCS à l'unanimité.

## **Présentation du rapport annuel sur le Prix et la qualité du service d'eau potable en 2015**

Monsieur le Maire synthétise le rapport qui concerne le service public d'eau potable établi pour 2015, compétence du Syndicat intercommunal des eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier (SIEMLY). Ce syndicat regroupe 74 communes (47 dans le Rhône et 27 dans la Loire) soit 74 052 habitants. Les captages se font à l'île du Grand Gravier à Grigny, la capacité de production a augmenté de 8% entre 2014 et 2015. A Duerne ils comptent 330 abonnés. Le réseau représente 2 085 kms en 2015. Au niveau du tarif, la TVA est à 5.5% avec une partie fixe (abonnement) et une partie variable en fonction de la consommation. Par ailleurs, des analyses bactériologiques régulières permettent de s'assurer de la qualité de l'eau. Pour finir, 22 kms de canalisations ont été renouvelées en 2015.

## **Pedibus**

Madame RODIER Sophie fait appel au volontariat afin de remplacer 2 parents d'élèves à la rentrée scolaire. En effet, l'implication des parents ou grands parents d'élèves est indispensable afin de maintenir le service du pedibus. Ce service inclut la gestion des plannings ainsi que l'accompagnement des élèves. Aujourd'hui 3 lignes fonctionnent (Les Airelles, le Loyard et le lotissement du Panorama). Cet appel sera renouvelé à la rentrée scolaire.

## **Subvention du ciné-filou**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la demande de subvention du festival cinématographique jeune public Ciné-Filou. Suite à la renonciation de la part du cinéma itinérant des Monts du Lyonnais (C.M.L.), il a été statué que ce serait le cinéma Paradisio de St Martin en Haut qui assurerait cette coordination. Ils travaillent en ce moment à l'organisation et au financement de la 18<sup>ème</sup> édition et ils sont à la recherche de subventions pour clôturer le budget 2016. Ainsi ils sollicitent de la part des communes une subvention d'un montant de 0.10 € par habitant soit 82 € pour Duerne. Le conseil municipal les vote à l'unanimité.

### **Points divers :**

- Suite à sa présence vendredi 3 Juin à la CDMCI (Commission départementale-métropolitaine de coopération intercommunale) Monsieur le Maire explique qu'il est fort probable qu'un EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) se crée entre la Communauté de communes les Hauts du Lyonnais et la Communauté de communes Chamousset en Lyonnais ainsi que 6 communes de la Loire. Cet EPCI sera effectif le 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- Lors du conseil municipal du 3 mars le conseil municipal n'a pas validé le versement d'une cotisation au groupement des 4 cantons des Monts du Lyonnais du faite de leur réserve de trésorerie très importante. En conséquent le groupement des 4 cantons a décidé de doubler ses prix de location de son matériel (structures, tables) pour les associations du village. Plusieurs communes des Monts du Lyonnais ont pris la même décision de suspendre leur cotisation.
- L'entreprise SOGEA aura terminé sa phase de travaux pour le village. Les travaux pris en charge par la commune ont commencés, l'ancienne cuve de gasoil des Etablissement VENET sera évacuée. Des matériaux locaux et non polluants ont été validés avec les entreprises.
- La journée départementale de la Résistance aura lieu dimanche matin 19 juin 2016 à 8h10 pour procéder au dépôt de la gerbe, à la lecture d'un texte au monument des Américains.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 7 JUILLET.**